

Journal de l'Europe

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

LES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS ONT SIGNÉ

La Reprise des Relations diplomatiques avec le Vatican

LE RAPPORT FAVORABLE DE M. COLRAT EST ADOPTÉ

La Commission des affaires étrangères a voté hier la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican. Le rapport de M. Colrat a été adopté par 23 voix contre 3.

La Commission des affaires étrangères a voté hier la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican.

Après une discussion sur l'opportunité d'un débat immédiat, la commission a voté, par 23 voix contre 3, d'entretenir le rapport de M. Colrat.

M. Colrat a donné lecture de son rapport, concluant par un avis favorable sur la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican.

Sur la proposition de M. Luchaire, la commission a ensuite voté, par 21 voix contre 7, une proposition ainsi conçue :

La Commission des affaires étrangères a exprimé le vœu que la question de l'établissement de l'ambassade auprès du Vatican soit discutée avant la séparation de la Chambre.

L'exposé favorable de M. Colrat a été lu par le rapporteur, M. Luchaire.

Le rapporteur pose d'abord certaines questions qui ont été posées par le Sénat.

Le Gouvernement de la République ne demande pas le rétablissement de l'ambassade, mais l'établissement d'une ambassade auprès du Saint-Siège, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Trois questions

M. Colrat entre ensuite dans le vif de son argumentation. Il propose trois questions et y répond :

1^o Le Saint-Siège est-il un État ?
2^o Pourquoi nous ignorer cette chose ?
3^o En fait, l'ambassade n'est-elle pas un fait ?

Après avoir répondu à ces questions, M. Colrat expose les raisons qui ont conduit le Gouvernement à proposer la reprise des relations diplomatiques.

Réponse aux objections

M. Colrat répond à la fin de son exposé à répondre aux objections des opposants. Il se prononce contre les objections de M. Luchaire et de M. Luchaire.

La question du charbon

La réunion de la conférence de l'après-midi a duré de 4 heures 1/2 à 7 heures 1/2. Elle a été presque entièrement consacrée à la question du charbon.

UN EXPOSÉ DE M. BERGMANN

Le secrétaire d'Etat M. Bergmann, a exposé les raisons par lesquelles le Gouvernement allemand explique la différence entre les chiffres fixés par la Commission des réparations et le tonnage réel de charbon livré aux Alliés.

En ce qui concerne le charbon, M. Bergmann a déclaré que le charbon qu'elle reçoit de l'Allemagne est de 1.000.000 tonnes, ce qui est en fait de 1.000.000 tonnes.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LA CONFÉRENCE DE SPA

Les Allemands ont signé la proposition des Alliés sur le désarmement

LES ALLEMANDS S'INCLINENT

Spa, 9 juillet. — Les Allemands ont signé l'arrangement proposé par les Alliés, à onze heures un quart, après avoir déclaré qu'aucune clause du traité de Versailles ne les obligeait à acquiescer à de nouvelles occupations territoriales, sauf pour ce qui concerne les réparations.

Le général Van Steek est sorti de la Conférence à 11 h. 50.

M. Jules Cambon a dit immédiatement qu'il n'aurait pas à débiter sur la question des coupables. La séance continue.

Avant l'acceptation

La décision des Alliés de mettre comme sanction à l'acceptation par l'Allemagne de ses engagements militaires l'occupation du territoire de la Ruhr avait produit dans les milieux de la délégation allemande la plus profonde impression.

La délégation allemande tient conseil

Dieu la fin de la séance de la Conférence le chancelier et ses collaborateurs ont tenu à la villa des Sœurs et sont entrés aussitôt en conseil. Sept ministres du Reich sur neuf étaient présents.

Comment les délégués allemands ont été amenés à signer

Spa, 9 juillet. — Voici les premières révélations sur le déroulement de la Conférence de Spa.

Dieu l'ouverture, le ministre des affaires étrangères allemand a déclaré que la délégation allemande n'avait pas signé les conditions des Alliés relatives au désarmement, mais qu'elle avait accepté de signer le traité de Versailles, telle que l'interprétation des nouvelles conditions, sans aucune possibilité de rétractation.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES QUOTIDIENNES AU PIED DU MUR

Les Alliés ont décidé de former à Spa, un conseil des ministres allemands de l'Allemagne centrale et de l'Allemagne orientale.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LA CONFÉRENCE DE SPA ON DISCUTE la question du charbon

M. MILLERAND EXPOSE que l'Allemagne ne remplit pas ses obligations

Spa, 9 juillet. — (Communiqué officiel). — Le protocole sur le désarmement a été signé à 1 h. 1/2 par les délégués allemands.

LA QUESTION DU CHARBON

La réunion de la conférence de l'après-midi a duré de 4 heures 1/2 à 7 heures 1/2. Elle a été presque entièrement consacrée à la question du charbon.

UN EXPOSÉ DE M. BERGMANN

Le secrétaire d'Etat M. Bergmann, a exposé les raisons par lesquelles le Gouvernement allemand explique la différence entre les chiffres fixés par la Commission des réparations et le tonnage réel de charbon livré aux Alliés.

En ce qui concerne le charbon, M. Bergmann a déclaré que le charbon qu'elle reçoit de l'Allemagne est de 1.000.000 tonnes, ce qui est en fait de 1.000.000 tonnes.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES ACCORDS POUR LES SANCTIONS

Après une courte suspension, la séance a été reprise. La Conférence a constaté l'accord intervenu entre les délégués allemands sur la question des sanctions. Le protocole, préparé par eux, a été approuvé et signé immédiatement par les plénipotentiaires des puissances représentées à la Conférence. Voici le texte du protocole :

La conférence a décidé, à l'unanimité des plénipotentiaires représentant les gouvernements de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, l'Italie et des Pays-Bas, d'une part, et de l'Allemagne, d'autre part, qu'il y avait lieu de poursuivre sur la base de la lettre du 7 mai dernier, adressée par M. le Président du Conseil allemand aux Alliés au sujet de l'acceptation de ses engagements par l'Allema-

LA CONFÉRENCE DE SPA

Les Allemands ont signé la proposition des Alliés sur le désarmement

LES ALLEMANDS S'INCLINENT

Spa, 9 juillet. — Les Allemands ont signé l'arrangement proposé par les Alliés, à onze heures un quart, après avoir déclaré qu'aucune clause du traité de Versailles ne les obligeait à acquiescer à de nouvelles occupations territoriales, sauf pour ce qui concerne les réparations.

Le général Van Steek est sorti de la Conférence à 11 h. 50.

M. Jules Cambon a dit immédiatement qu'il n'aurait pas à débiter sur la question des coupables. La séance continue.

Avant l'acceptation

La décision des Alliés de mettre comme sanction à l'acceptation par l'Allemagne de ses engagements militaires l'occupation du territoire de la Ruhr avait produit dans les milieux de la délégation allemande la plus profonde impression.

La délégation allemande tient conseil

Dieu la fin de la séance de la Conférence le chancelier et ses collaborateurs ont tenu à la villa des Sœurs et sont entrés aussitôt en conseil. Sept ministres du Reich sur neuf étaient présents.

Comment les délégués allemands ont été amenés à signer

Spa, 9 juillet. — Voici les premières révélations sur le déroulement de la Conférence de Spa.

Dieu l'ouverture, le ministre des affaires étrangères allemand a déclaré que la délégation allemande n'avait pas signé les conditions des Alliés relatives au désarmement, mais qu'elle avait accepté de signer le traité de Versailles, telle que l'interprétation des nouvelles conditions, sans aucune possibilité de rétractation.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES QUOTIDIENNES AU PIED DU MUR

Les Alliés ont décidé de former à Spa, un conseil des ministres allemands de l'Allemagne centrale et de l'Allemagne orientale.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LA CONFÉRENCE DE SPA ON DISCUTE la question du charbon

M. MILLERAND EXPOSE que l'Allemagne ne remplit pas ses obligations

Spa, 9 juillet. — (Communiqué officiel). — Le protocole sur le désarmement a été signé à 1 h. 1/2 par les délégués allemands.

LA QUESTION DU CHARBON

La réunion de la conférence de l'après-midi a duré de 4 heures 1/2 à 7 heures 1/2. Elle a été presque entièrement consacrée à la question du charbon.

UN EXPOSÉ DE M. BERGMANN

Le secrétaire d'Etat M. Bergmann, a exposé les raisons par lesquelles le Gouvernement allemand explique la différence entre les chiffres fixés par la Commission des réparations et le tonnage réel de charbon livré aux Alliés.

En ce qui concerne le charbon, M. Bergmann a déclaré que le charbon qu'elle reçoit de l'Allemagne est de 1.000.000 tonnes, ce qui est en fait de 1.000.000 tonnes.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES ACCORDS POUR LES SANCTIONS

Après une courte suspension, la séance a été reprise. La Conférence a constaté l'accord intervenu entre les délégués allemands sur la question des sanctions. Le protocole, préparé par eux, a été approuvé et signé immédiatement par les plénipotentiaires des puissances représentées à la Conférence. Voici le texte du protocole :

La conférence a décidé, à l'unanimité des plénipotentiaires représentant les gouvernements de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, l'Italie et des Pays-Bas, d'une part, et de l'Allemagne, d'autre part, qu'il y avait lieu de poursuivre sur la base de la lettre du 7 mai dernier, adressée par M. le Président du Conseil allemand aux Alliés au sujet de l'acceptation de ses engagements par l'Allema-

LA CONFÉRENCE DE SPA

Les Allemands ont signé la proposition des Alliés sur le désarmement

LES ALLEMANDS S'INCLINENT

Spa, 9 juillet. — Les Allemands ont signé l'arrangement proposé par les Alliés, à onze heures un quart, après avoir déclaré qu'aucune clause du traité de Versailles ne les obligeait à acquiescer à de nouvelles occupations territoriales, sauf pour ce qui concerne les réparations.

Le général Van Steek est sorti de la Conférence à 11 h. 50.

M. Jules Cambon a dit immédiatement qu'il n'aurait pas à débiter sur la question des coupables. La séance continue.

Avant l'acceptation

La décision des Alliés de mettre comme sanction à l'acceptation par l'Allemagne de ses engagements militaires l'occupation du territoire de la Ruhr avait produit dans les milieux de la délégation allemande la plus profonde impression.

La délégation allemande tient conseil

Dieu la fin de la séance de la Conférence le chancelier et ses collaborateurs ont tenu à la villa des Sœurs et sont entrés aussitôt en conseil. Sept ministres du Reich sur neuf étaient présents.

Comment les délégués allemands ont été amenés à signer

Spa, 9 juillet. — Voici les premières révélations sur le déroulement de la Conférence de Spa.

Dieu l'ouverture, le ministre des affaires étrangères allemand a déclaré que la délégation allemande n'avait pas signé les conditions des Alliés relatives au désarmement, mais qu'elle avait accepté de signer le traité de Versailles, telle que l'interprétation des nouvelles conditions, sans aucune possibilité de rétractation.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES QUOTIDIENNES AU PIED DU MUR

Les Alliés ont décidé de former à Spa, un conseil des ministres allemands de l'Allemagne centrale et de l'Allemagne orientale.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LA CONFÉRENCE DE SPA ON DISCUTE la question du charbon

M. MILLERAND EXPOSE que l'Allemagne ne remplit pas ses obligations

Spa, 9 juillet. — (Communiqué officiel). — Le protocole sur le désarmement a été signé à 1 h. 1/2 par les délégués allemands.

LA QUESTION DU CHARBON

La réunion de la conférence de l'après-midi a duré de 4 heures 1/2 à 7 heures 1/2. Elle a été presque entièrement consacrée à la question du charbon.

UN EXPOSÉ DE M. BERGMANN

Le secrétaire d'Etat M. Bergmann, a exposé les raisons par lesquelles le Gouvernement allemand explique la différence entre les chiffres fixés par la Commission des réparations et le tonnage réel de charbon livré aux Alliés.

En ce qui concerne le charbon, M. Bergmann a déclaré que le charbon qu'elle reçoit de l'Allemagne est de 1.000.000 tonnes, ce qui est en fait de 1.000.000 tonnes.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES ACCORDS POUR LES SANCTIONS

Après une courte suspension, la séance a été reprise. La Conférence a constaté l'accord intervenu entre les délégués allemands sur la question des sanctions. Le protocole, préparé par eux, a été approuvé et signé immédiatement par les plénipotentiaires des puissances représentées à la Conférence. Voici le texte du protocole :

La conférence a décidé, à l'unanimité des plénipotentiaires représentant les gouvernements de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, l'Italie et des Pays-Bas, d'une part, et de l'Allemagne, d'autre part, qu'il y avait lieu de poursuivre sur la base de la lettre du 7 mai dernier, adressée par M. le Président du Conseil allemand aux Alliés au sujet de l'acceptation de ses engagements par l'Allema-

LA CONFÉRENCE DE SPA

Les Allemands ont signé la proposition des Alliés sur le désarmement

LES ALLEMANDS S'INCLINENT

Spa, 9 juillet. — Les Allemands ont signé l'arrangement proposé par les Alliés, à onze heures un quart, après avoir déclaré qu'aucune clause du traité de Versailles ne les obligeait à acquiescer à de nouvelles occupations territoriales, sauf pour ce qui concerne les réparations.

Le général Van Steek est sorti de la Conférence à 11 h. 50.

M. Jules Cambon a dit immédiatement qu'il n'aurait pas à débiter sur la question des coupables. La séance continue.

Avant l'acceptation

La décision des Alliés de mettre comme sanction à l'acceptation par l'Allemagne de ses engagements militaires l'occupation du territoire de la Ruhr avait produit dans les milieux de la délégation allemande la plus profonde impression.

La délégation allemande tient conseil

Dieu la fin de la séance de la Conférence le chancelier et ses collaborateurs ont tenu à la villa des Sœurs et sont entrés aussitôt en conseil. Sept ministres du Reich sur neuf étaient présents.

Comment les délégués allemands ont été amenés à signer

Spa, 9 juillet. — Voici les premières révélations sur le déroulement de la Conférence de Spa.

Dieu l'ouverture, le ministre des affaires étrangères allemand a déclaré que la délégation allemande n'avait pas signé les conditions des Alliés relatives au désarmement, mais qu'elle avait accepté de signer le traité de Versailles, telle que l'interprétation des nouvelles conditions, sans aucune possibilité de rétractation.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES QUOTIDIENNES AU PIED DU MUR

Les Alliés ont décidé de former à Spa, un conseil des ministres allemands de l'Allemagne centrale et de l'Allemagne orientale.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LA CONFÉRENCE DE SPA ON DISCUTE la question du charbon

M. MILLERAND EXPOSE que l'Allemagne ne remplit pas ses obligations

Spa, 9 juillet. — (Communiqué officiel). — Le protocole sur le désarmement a été signé à 1 h. 1/2 par les délégués allemands.

LA QUESTION DU CHARBON

La réunion de la conférence de l'après-midi a duré de 4 heures 1/2 à 7 heures 1/2. Elle a été presque entièrement consacrée à la question du charbon.

UN EXPOSÉ DE M. BERGMANN

Le secrétaire d'Etat M. Bergmann, a exposé les raisons par lesquelles le Gouvernement allemand explique la différence entre les chiffres fixés par la Commission des réparations et le tonnage réel de charbon livré aux Alliés.

En ce qui concerne le charbon, M. Bergmann a déclaré que le charbon qu'elle reçoit de l'Allemagne est de 1.000.000 tonnes, ce qui est en fait de 1.000.000 tonnes.

Après avoir exposé les raisons de la différence, M. Bergmann a déclaré que le Gouvernement allemand ne remplissait pas ses obligations.

LES ACCORDS POUR LES SANCTIONS

Après une courte suspension, la séance a été reprise. La Conférence a constaté l'accord intervenu entre les délégués allemands sur la question des sanctions. Le protocole, préparé par eux, a été approuvé et signé immédiatement par les plénipotentiaires des puissances représentées à la Conférence. Voici le texte du protocole :

La conférence a décidé, à l'unanimité des plénipotentiaires représentant les gouvernements de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, l'Italie et des Pays-Bas, d'une part, et de l'Allemagne, d'autre part, qu'il y avait lieu de poursuivre sur la base de la lettre du 7 mai dernier, adressée par M. le Président du Conseil allemand aux Alliés au sujet de l'acceptation de ses engagements par l'Allema-

LA VIE CHÈRE

La réponse d'un cultivateur

Nous avons publié, il y a quelques jours, une lettre d'un consommateur dans laquelle celui-ci élevait contre les prix des produits du sol, le prix du lait, des œufs, etc.

Un cultivateur de la région a cru bon de relever ces critiques et de nous dire le plus intéressant de ses observations. Après avoir blâmé en termes très vifs les affirmations de l'auteur de la lettre, il ajoute :

« Ce qui me gêne, c'est que le consommateur a aussi nous vendus nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »

« Mais, nous vendons nos produits de cinq à dix fois plus cher qu'avant la guerre ! »